



REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Programme de formation

Module **R1** - 225 heures de formation

1/1

Enrichissez votre vie en pratiquant la **réflexologie plantaire**. Le centre de formation Ecovie Sàrl est le spécialiste des pratiques manuelles de toucher en Suisse Romande. Elle vous propose des formations certifiantes pour que vous puissiez **travailler comme professionnel agréé** et **enrichir votre palette de compétences personnelles**.

La réflexologie plantaire permet de traiter les différentes pathologies du corps humain par l'intermédiaire des zones réflexes des pieds. Ce cours vise essentiellement à introduire et à développer les compétences nécessaires aux techniques de la réflexologie. La formation combine l'apport de notions théoriques et l'apprentissage pratique. La formation vous offre aussi un aperçu d'autres approches pour enrichir votre pratique et vous permettre de développer vos aptitudes de thérapeute.

La formation de base en **réflexologie plantaire** comprend 150 heures de formation et 75 heures de pratique personnelle soit 225 heures au total.

Objectifs de la formation :

- Travailler sur les zones réflexes des pieds avec sensibilité et dextérité.
- Repérer les déséquilibres et y remédier.
- Connaître et respecter les précautions et contre-indications.
- Connaître le protocole de travail pour dispenser une séance agréable et efficace en fonction des besoins du patient/client.
- Découvrir différentes approche de la réflexologie

Programme :

Présentation du cours, définitions des différents domaines abordés.

Attitude et éthique professionnelle du thérapeute.

Préliminaires à une séance de réflexologie, effets, réactions et contre-indications.

Mise en place des dossiers d'étude personnelle.

Localisation des zones réflexes. Protocole de travail en fonction des pathologies

Préparation d'huiles et de massage aux huiles essentielles.

Hygiène vitale & promotion de la santé. Processus d'équilibration & guérison.

Révision et préparation à l'examen. Examens et remise des dossiers d'étude

Examens : Pour se présenter aux examens, une pratique personnelle de 75 heures ainsi qu'une participation à 80% des heures de cours est nécessaire. La réussite des examens vous permet d'acquérir votre titre de thérapeute agréé et de présenter votre dossier pour agrégation auprès des associations de reconnaissance professionnelle. Si vous ne venez pas du monde médical, il vous sera nécessaire de suivre la formation de médecine académique 1.

Diplôme délivré : Réflexologie plantaire (ASCA no 218, RME no 163)